

L'assemblée s'est ouverte par un compte rendu des échanges intervenus avec Marie-Jeanne, présidente d'Akany Soa, lors de son passage en France cet hiver. Ils ont porté sur l'avancement des travaux en cours au foyer de Faratsiho et sur l'opportunité de déposer fin mars à l'ambassade de France une demande de subvention dans le cadre du fonds PISCCA de coopération. Plusieurs raisons ont conduit à juger cette demande inopportune : le délai très court (date limite 1er avril) pour remplir le dossier, d'où le manque de temps pour mener une réflexion collective sur la destination des fonds sollicités et leur adéquation au projet d'Akany soa, le coût élevé des dossiers élus (de l'ordre de 30.000 € en moyenne) dont le tiers du financement resterait à la charge du demandeur. Puisque le fonds PISCCA peut être sollicité tous les 2 ans, il paraît plus sage de prévoir une demande en 2018 et de la préparer en fonction du développement du projet depuis que le centre fonctionne. En attendant, la priorité est donnée à l'achèvement et à la valorisation de l'acquis, plutôt qu'à de nouveaux gros chantiers de construction, tels que seraient un logement familial de gardien ou des chambres pour les intervenants ou les stagiaires. Si les activités, notamment de formation continuent à se développer (ce que, en tant qu'Amis, nous souhaitons vivement), l'hébergement des formateurs dans le centre ou le recours aux hôtels de Faratsiho semblent actuellement une meilleure solution malgré la distance de 3 bons kilomètres.

Puis l'ordre du jour formel a été abordé :

Le rapport d'activité présenté par la présidente, Françoise Ballanger, a été approuvé à l'unanimité (cf. pièce jointe).

Le rapport financier présenté par la trésorière, Pascale Borgies, a été approuvé à l'unanimité (cf. pièce jointe).

A l'unanimité moins une voix, l'assemblée a fixé la cotisation annuelle à 20 €.

A l'unanimité, l'assemblée a voté la résolution suivante selon laquelle « l'association s'engage à verser le complément de la somme destinée à l'achèvement des travaux engagés et approuvés lors de la précédente assemblée générale, soit 2500 €, sur présentation des factures et après réception validée des travaux (approbation par expert indépendant). L'association s'engage également à financer le budget de fonctionnement d'Akany Soa dans la limite de 6000 €. Toute perspective de financement de travaux supplémentaires par l'association des Amis est aujourd'hui repoussée. »

L'assemblée tombe d'accord pour demander à Akany soa de nous transmettre ses prévisions d'activités et de fonctionnement le plus précisément possible, pour que nous puissions mieux prévoir le montant et les dates de nos envois d'argent.

Il a été annoncé deux visites de nos membres en 2016 à Faratsiho, celle de Benoît Riandey en juin et celle de Pascale et Philippe Borgies en décembre. Il a été suggéré qu'à son retour Benoît établisse un compte rendu diffusé aux membres à la rentrée, car il est très important pour nos adhérents d'être tenus au courant de la situation à Faratsiho et de son évolution. C'est aussi pourquoi la lettre d'information est nécessaire, au moins une fois par an. Il est demandé que ces courriers s'accompagnent chaque fois d'un appel aux dons, de manière à stabiliser notre trésorerie. Sur ce point, une méthode ayant fait ses preuves dans d'autres associations est suggérée : proposer aux adhérents de « parrainer »

personnellement un projet précis et bien identifiable : petits travaux, élevage, etc. de manière à rendre le soutien le plus concret possible.

Dans le même objectif, Laurent Chaumont a évoqué la création d'un blog de l'association, plus interactif qu'un site internet. Vous pouvez déjà vous connecter à l'adresse <http://lesamisdakanysoa.eklablog.com/>, c'est encore très succinct mais c'est un début prometteur. Dans la page d'accueil, inscrivez-vous à la newsletter, vous serez informés des nouveautés.

Nous avons aussi une nouvelle adresse mel, lesamisdakanysoa@gmail.com, que vous pouvez utiliser pour nous contacter.

Un dernier vote a lieu pour l'élection du Conseil d'administration : Marthe Jollivet, Michel et Soizic Clabaut, dont le mandat arrive à expiration, se représentent et sont réélus à l'unanimité. Benoa Raharison ne se représente pas.

Le CA renouvelé compte 11 membres : Françoise et Yves BALLANGER, Maritje LOURME, Laurent CHAUMONT, Pascale BORGIES, Michel et Soizic CLABAUT, Marthe JOLLIVET, Benoît RIANDEY, Sylvie PANCHEN et Thomas ZIEGLER.

Un repas amical a fait suite à l'assemblée générale.